

RAPPORT
de la
COMMISSION ADMINISTRATIVE
de
L'ASILE PSYCHIATRIQUE
DE BEL-AIR
GENÈVE
pour l'année
1 9 4 2

GENÈVE
A. & G. Villard, Imprimerie Centrale, rue du Jeu-de-l'Arc, 7
1943

RAPPORT
DE
l'Asile-Clinique psychiatrique de Bel-Air

Commission administrative

MM. *Pugin, Antoine*, Conseiller d'Etat, Président.

Navazza, Frédéric, Vice-Président.

Gency, François, Secrétaire.

Dr *Flournoy, Henry*.

Gallay, John.

Garin, Lucien.

Mezger, Frédéric.

Roch, Eugène.

Dr *Brantmay, Henri*.

M. *Cornu, Charles*, Procureur général, fait partie de droit de
la Commission administrative.

Médecin-Directeur

M. le Prof. *Morel, Ferdinand*.

Chronique de l'Asile-clinique psychiatrique

Mouvement des malades

	Hommes	Femmes	Total
Malades présents le 31 déc. 1941 . . .	171	243	414
» entrés en 1942	85	115	200
» soignés en 1942	256	358	614
» sortis en 1942	71	80	151
» décédés en 1942	16	29	45
» présents le 31 déc. 1942 . . .	169	249	418

Entrées de 1942

Entrées volontaires	14
» demandées par la famille	64
» demandées par médecins, hôpital cantonal, établissements hospitaliers	73
» ordonnées par le Conseil de surveillance psychiatrique	16
» ordonnées par autorités de justice et police	33
Total	200

Sorties de 1942

Malades sortis guéris au point de vue médical	19
» sortis guéris au point de vue social	20
» sortis améliorés	63
» sortis stationnaires	49
Total	151

Au cours de l'exercice nous avons effectué la réfection intérieure du pavillon V femmes.

Les cours de formation professionnelle ont été suivis par 11 infirmières et 6 infirmiers.

Pour la première fois, des aides de maison ont été engagées à la Clinique psychiatrique. Les infirmières peuvent, de ce fait, se vouer plus strictement à leur tâche propre auprès des malades.

En outre, grâce à l'obligeance de la direction de « La Source », le recrutement du personnel infirmier féminin s'est trouvé facilité par l'entrée en service à Bel-Air de Sourciennes venant d'achever leurs examens professionnels.

Le Dr Robert de Montmollin, 1er médecin-adjoint, entré à la Clinique psychiatrique le 1er octobre 1932, nous a quittés le 30 septembre 1942. Il s'est rendu à l'Hospice cantonal neuchâtelois de Perreux, dont il a pris la direction. Au cours d'une activité de dix années passées à Bel-Air, il avait acquis une expérience étendue et très utile. L'idée qu'elle a trouvée à s'employer ailleurs atténue les regrets que nous cause le départ de ce précieux collaborateur. Il a été remplacé par le Dr Gilbert Meyrat, nommé 2^{me} médecin-adjoint et chargé de la consultation de la Policlinique psychiatrique.

Au cours de l'année, les Drs Jack Rubins et Michel Tchicaloff ont fonctionné comme médecins remplaçants. M. le Dr Ali Zaki, assistant bénévole, a démissionné en 1942. M. Claude Horneffer est entré en qualité de médecin remplaçant, et le Dr M. Hareven, en qualité d'assistant bénévole. Le Dr Mario de Granada Afonso, de Lisbonne, en mission d'étude, a suivi les travaux de la Clinique.

Le 15 février 1942, M. Louis-Henri Meyer a été nommé en qualité d'aide-économiste.

MM. André Monney et Jean Tabord, infirmiers ; Mmes Claire Brengarth, chef infirmière, Louise Eggimann, Jeanne Buhler et Léa Egger, infirmières, ayant atteint le nombre d'années de service nécessaires pour obtenir la pension de retraite, ont quitté la Clinique en 1942.

Mutations du Personnel

	Entrées	Sorties
Médecins	—	1
» remplaçants et assistants bénévoles	5	4
Infirmiers	—	2 (retraités)
» essai	1	—
Infirmières	—	10 (4 retraitées, 6 démissions)
» essai	13	5
Aides de maison	4	—
Commis aide-économiste	1	—
Filles de cuisine	1	1
Aide-jardinier	—	1
Jardinier journalier	1	—
Electricien journalier	1	—
Chauffeur journalier	—	1
	27	25

Morbidité du Personnel

% des journées de travail et d'absence

	1940	1941	1942
Journées de travail effectif	71	71,06	71,82
Congés légaux :			
Repos hebdomadaires, Vacances, Jours fériés,			
Service militaire, Décès, Déménagements	22,71	22,10	22,70
Maladie et Accidents	6,29	6,84	5,48

Les absences pour maladie et accidents du personnel accusent une sensible diminution par rapport aux années antérieures.

En dépit des difficultés actuelles, la fête de Noël a pu être célébrée comme de coutume, et nos malades ont eu la joie de recevoir des cadeaux utiles, grâce à la fidélité des donateurs. Pour la première fois, un chœur d'infirmières de Bel-Air s'est fait entendre. M. Navazza, vice-président de la Commission administrative, a bien voulu remplacer à cette fête M. le Conseiller d'Etat Pugin, empêché.

Nous remercions nos aumôniers, MM. DescLOUDS, Doret et Girard, pour le dévouement avec lequel ils ont accompli leur tâche à Bel-Air au cours de l'année.

Activité de la Polyclinique psychiatrique

Pendant l'année 1942, il a été donné 1.248 consultations, dont 5 visites à domicile, pour 212 malades. Sur ce total de 212, les cas nouveaux sont au nombre de 113, qui se répartissent comme suit :

Oligophrénie	9
Psychopathie constitutionnelle	23
Cyclothymie	20
Démence précoce (Schizophrénie)	4
Psychose hallucinatoire chronique	3
Episodes confusionnels et délirants divers	5
Troubles réactionnels chez des instables	2
Alcoolisme chronique	7
Saturnisme	1

A reporter 74

	Report	74
Paralysie générale	5	
Séquelles d'encéphalite	2	
Troubles mentaux sur base endocrinienne	2	
Hyperostose frontale interne	1	
Déséquilibre neuro-végétatif	5	
Troubles mentaux sur base digestive	1	
Angoisse cardiaque	3	
Hypertension essentielle	1	
Paralysie faciale	1	
Epilepsie	5	
Convulsions infantiles	1	
Encéphalopathie post-traumatique	1	
Mélancolie d'involution	5	
Paraphrénie tardive	1	
Divers	5	
Total	113	

I. Malades entrés en 1942

Formes des maladies mentales
selon classement du Bureau Fédéral de statistique

	Hommes	Femmes
<i>Oligophrénies :</i>		
Idiotie	1	1
Imbécillité	1	2
Débilité mentale	3	3
<i>Psychopathie constitutionnelle :</i>		
Psychopathie constitutionnelle	7	10
" sexuelle	4	—
" avec débilité mentale	3	2
Psychasthénie	2	3
<i>Psychonévroses</i>	3	2
<i>Formes maniaques dépressives :</i>		
Hypomanie	—	1
Manie	—	4
Mélancolie	1	6
" anxieuse	—	1
Manie-dépression, état mixte	—	4
<i>Schizophrénies :</i>		
Hébéphrénie	1	1
Hébéphrénie-Catatonie	1	1
Psychose hallucinatoire chronique	—	10
" avec débilité ment.	—	2
Schizophrénie simple	9	3
<i>Psychoses organiques :</i>		
Paralysie générale	9	8
Encéphalopathie post-traumatique	2	1
Artériosclérose cérébrale	2	1
Mélancolie d'involution	5	8
Maladie d'Alzheimer	1	1
Hyperostose frontale interne	—	1
Démence sénile	3	23
<i>Epilepsie :</i>	—	—
<i>Intoxications :</i>		
Délire aigu	1	4
Intoxication urémie	1	1
" endocrinienne	1	1
" post-partum	—	1
" par carence	—	1
Alcoolisme chronique	—	2
" et delirium tremens	8	5
Delirium tremens	10	—
Ivresse pathologique	3	—
Toxiomanie	2	—
"	1	1
Totaux	83	113

II. Rapatriements

31 rapatriements ont été effectués en 1942

Malades rapatriés	Hommes	Femmes	Total
Dans le canton de :			
Berne	2	4	6
Fribourg	1	4	5
Vaud	—	4	4
Zurich	—	3	3
Valais	2	—	2
Neuchâtel	—	2	2
St-Gall	—	2	2
Thurgovie	1	1	2
Totaux	6	20	26
En Italie	2	—	2
France	1	—	1
Allemagne	—	1	1
Portugal	—	1	1
Totaux	3	2	5

III. Les décès de 1942

1. Malades entrés antérieurement à 1942

Formes de la maladie mentale	Cause immédiate de la mort	H.	F.	T.	Durée du séjour. Journées	
Idiotie, Little	Pyélo-néphrite	1	—	1	14,931	H.
Imbécillité, porencéphalie	Oedème pulmonaire aigu	—	1	1	10,719	F.
Imbécillité, hérédo alcool.	Carcinome estomac, pneum.	1	—	1	13,105	H.
Psychop. sexuelle	Ca. tête pancréas	1	—	1	137	H.
Catatonie	Corticonéphrite, péricard.	1	—	1	7,152	H.
Psychose hall. chronique	Cachexie prog. oedème pulm.	—	1	1	5,165	F.
	Bronchopneumonie	1	—	1	2,183	H.
Démence précoce	" grippe, pleurésie	—	3	3	8,222	F.
Paralysie générale	Tuméfact. cérébr. aiguë	1	—	1	6,905	H.
"	Congestion pulmonaire	1	—	1	63	H.
"	"	—	1	1	1,319	F.
Parkinson post-encéph.	Péritonite	—	1	1	165	F.
"	Leptoméningite chron. diff.	1	—	1	1,120	H.
"	Suicide	1	—	1	2,353	H.
Mélancolie d'invol. urémie.	Infarctus hémorr. intestin grêle	—	1	1	5,407	F.
Paraphrénie tardive	Urémie	1	—	1	27	H.
" artérioscl.	Bronchopneumonie bilat.	—	1	1	2,383	F.
Démence sénile.	Bronchiolite purulente.	—	1	1	2,325	F.
" hyperostose front. interne	Bronchopneumonie	—	2	2	894	F.
Démence sénile luës et alcool anciens	"	—	3	3	3,639	F.
Démence sénile atypique	"	1	—	1	108	H.
" Alzheimer	"	—	1	1	322	F.
Epilepsie	"	—	2	2	3,020	F.
" alcoolisme	insuff. cardiaque	1	—	1	11,556	H.
	Abscès pulm. ictus hémipl.	—	1	1	3,206	F.
	Totaux	12	19	31	106,426	
					59,640	H.
					46,786	F.

IV. Les décès de 1942

2. Malades entrés en 1942

Formes de la maladie mentale	Cause immédiate de la mort	H.	F.	T.	Durée du séjour. Journées	
Angoisse cardiaque	Angine poitrine, asystolie	1	—	1	54	H.
Paralysie générale	Leptoméningite chronique, oedème cérébral	1	—	1	44	H.
"	Bronchopneumonie droite	—	1	1	44	F.
Encéph. post-traumat.	Bronchopneumonie	1	—	1	15	H.
Artériosclérose cérébrale	Oedème cérébral, ictus	—	1	1	44	F.
Démence sénile	Myocardite chron., syncope	—	2	2	41	F.
"	Bronchopneumonie	—	4	4	158	F.
Délire aigu	Embolie par thrombose	—	1	1	13	F.
"	Etat démentiel épileptique	—	1	1	32	F.
"	Congestion pulm., oedème méningé	1	—	1	11	H.
	Totaux	4	10	14	456	
					124	H.
					332	F.

Rapport administratif et financier

Les prévisions budgétaires étaient les suivantes : (1941)

Aux dépenses	Fr. 1.455.500.—	Fr. 1.339.000.—
Aux recettes, y compris l'allocation de l'Etat . . .	Fr. 1.455.500.—	Fr. 1.339.000.—
Les dépenses se sont élevées à	Fr. 1.432.760,52	Fr. 1.380.692,24
Les recettes, y compris l'allocation de l'Etat, se sont élevées à	Fr. 1.451.145,88	Fr. 1.420.949,06

En 1942, l'Asile a reçu pour les séjours des malades non assistés : Fr. 147.670,45 (en 1941 : Fr. 143.392,25 ; en 1940 : Fr. 137.864,50).

Pour les malades assistés, les recettes provenant de l'Assistance publique médicale ont été (recouvrements non compris) :

Genevois : Fr. 89.939,25, y compris Fr. 6.795,80 à percevoir en 1943 (1941 : Fr. 123.404,35)
Confédérés et étrangers : Fr. 63.540.—, y compris Fr. 5.820.— à percevoir en 1943 (1941 : Fr. 64.407,80)
Ensemble des assistés : Fr. 153.479,25 (1941 : Fr. 187.812,15)

Le calcul du nombre des journées s'établit comme suit :

Fonctionnaires, infirmiers, infirmières, employés	54.566	(1941 : 55.361)
Malades	151.256	(1941 : 155.463)
et se répartit comme suit pour l'ensemble des malades, par nationalité :		
Genevois	123.010	(1941 : 124.808)
Confédérés	11.736	(1941 : 12.209)
Etrangers	16.510	(1941 : 18.446)
Ensemble	151.256	(1941 : 155.463)

Les malades *non assistés* participent à ce nombre pour 26.673 journées, soit le 17,63 %. Il reste pour les malades *assistés* 124.583 journées, soit le 82,37 %, se répartissant comme suit :

Assistés genevois :	108.898 journées = 71,99 %	(1941 : 70,71 %)
Assistés confédérés :	3.290 journées = 2,18 %	(1941 : 2,60 %)
Assistés étrangers :	12.395 journées = 8,20 %	(1941 : 8,72 %)
Ensemble 124.583 journées = 82,37 %		(1941 : 82,03 %)

Le coût de la journée maladie a été, y compris l'apport du potager et du domaine *, pour les :

Malades et employés réunis	Fr. 7,093	(1941 : 6,677)
Malades seuls	Fr. 9,653	(1941 : 9,054)

Le 31 décembre 1942, l'effectif était de 411 malades, dont :

78 malades non assistés,	soit le 18,98 %	(1941 : 17,35 %)
288 malades assistés genevois,	soit le 70,08 %	(1941 : 72,62 %)
9 malades assistés confédérés,	soit le 2,19 %	(1941 : 2,20 %)
36 malades assistés étrangers,	soit le 8,75 %	(1941 : 7,83 %)

Prix moyen encaissé par journée et par malade :

	1940	1941	1942
Malades non assistés	Fr. 5,091	5,133	5,536
Assistés genevois	Fr. 0,554	1,122	0,826
Assistés confédérés et étrangers .	Fr. 3,500	3,660	4,051

* Entrent en ligne de compte pour le calcul de la journée-maladie :

Compte des journées, dépenses	Fr. 1.432.760,52
Potager : fournitures et recettes . .	Fr. 27.694,25
dépenses sauf salaires	» 4.576,15 net
Domaine : fournitures et recettes .	Fr. 4.899,15
dépenses sauf salaires	» 724,35 net
Total	Fr. 1.460.053,42

Compte des journées 1942

	RECETTES	DÉPENSES
Traitements et salaires	33.290,65	744.724,70
Pensions de retraites	—	171.748,65
Alimentation	38.065,72	215.524,90
Pharmacie, laboratoire	163,03	13.165,03
Bibliothèque des malades	65,85	356,40
Bibliothèque médicale	—	711,33
Soins spéciaux aux malades	—	253,35
Soins au personnel stagiaire	54,—	160,—
Subside caisse maladie du pers.	—	2.000,—
Assurances accidents	—	10.183,45
Assurances diverses	4.561,75	3.871,05
Blanchissage	56,80	3.488,05
Lingerie	451,—	5.695,37
Literie	446,30	5.336,87
Vêtements, chaussures	24,75	6.855,94
Entretien matériel mobilier usuel	1.171,78	7.741,44
Entretien matériel mobilier médical	201,93	—
Entretien appar. et install. électr.	—	7,—
Entretien appareils de chauffages	—	1.301,25
Entretien des machines	—	8.142,75
Entretien des immeubles	—	12.333,15
Nettoyages	1.738,40	82.194,43
Eclairage	125,75	9.060,38
Force motrice	586,70	5.496,85
Eau	121,10	2.414,85
Combustibles	—	4.501,85
Gaz	—	80.930,85
Potager	195,65	2.583,95
Domaine	92,20	4.257,70
Entretien autos	2.316,90	724,35
Rémunération aux malades travail- leurs	308,65	2.234,12
Prestation nature aux malades tra- vailleurs	—	5.000,—
Fournitures d'administration	215,80	3.491,40
Imprimés	24,90	1.784,42
Poste	—	1.328,20
Téléphone	674,64	1.172,10
Inhumations	547,10	4.574,55
Frais divers	219,41	435,50
Pensions non assistés net	1.264,37	6.974,34
Pensions assistés genevois net	147.670,45	—
Pensions assistés confédérés et étrangers net	102.775,45	—
Ferme	68.552,—	—
Location chambres au personnel	8.500,—	—
	6.662,85	—
Totaux	421.145,88	1.432.760,52

Récapitulation 1942

	RECETTES	DÉPENSES
Compte des journées	421.145,88	1.432.760,52
Allocation de l'Etat	1.030.000,—	—
Solde caisse 1 ^{er} janvier 1942	59.771,92	78.157,28
Solde caisse et chèques 31 déc. 1942	—	—
Totaux	1.510.917,80	1.510.917,80

Pour mémoire

	REÇU	REMB.
Retenues légales sur salaires	17.420,50	17.420,50
Commiss. sec. pendant la guerre	409,—	409,—
Caisse compensation aux mobilisés	30.292,85	30.292,85

Compte de profits et pertes 1942

	DÉBIT	CRÉDIT
Compte des journées, solde	1.011.614,64	1.030.000,—
Allocation de l'Etat	146.282,25	149.953,85
Inventaire marchandises, 1 ^{er} janv.	—	—
Inventaire marchandises, 31 déc.	20.690,65	—
Amortissements 1942, solde	1.178.587,54	1.179.953,85
	1.366,31	—
Profits et Pertes, solde, boni	1.179.953,85	1.179.953,85
Totaux	1.179.953,85	1.179.953,85

CAPITAL

Capital au 1 ^{er} janvier 1942	Fr. 528.622,52
Profits et Pertes 1942, solde	» 1.366,31
Capital, solde au 31 décembre 1942	Fr. 529.988,83

ACTIF

BILAN 1942

Compte inventaire, marchandises en stock . . .	149.953,85
Automobiles, solde	1.011,20
Chèques virements, dépôt réglementaire	50.—
Chèques virements, solde	42.309,30
Caisse compte courant, solde	35.847,98
Caisse cpte courant dépôt malades, solde	1.683,87
Caisse d'Epargne, dépôt malades, solde	5.182,80
Caisse cpte courant fond travail, solde	566,45
Caisse d'Epargne, fond travail, solde	30.791,55
Caisse cpte courant arbre de Noël, solde	62,27
Caisse d'Epargne, arbre de Noël, solde	17.550.—
Bque Lombard Odier, titres Castan, solde	16.340.—
Caisse Epargne, fd Castan, espèces, solde	4.551,85
Caisse Epargne, titr. Champrenaud, sde	13.299,80
Caisse Epargne, Champrenaud, esp., sde	9.261,50
Caisse Epargne, titres dons et legs, solde	30.—
Caisse Epargne, dons et legs, esp., solde	5.647,60
Caisse Epargne, titres Quillet, solde	73,95
Caisse Epargne, Quillet, espèces	3.543,95
Caisse Epargne, legs Grandthiévant, solde	3.617,90
Caisse Epargne, legs Montandon, solde	1.271,15
Caisse Epargne, legs Dubois Frank, solde	1.152,65
Caisse Epargne, fonds autos, espèces, solde	201,20
Caisse Epargne, fds appar. électro-médicaux, solde	4.290,30
Immeubles non portés au compte Etat, solde	1.109,40
Mobilier, meubles, solde	2.080.—
Machines attenant aux immeubles, solde	204.677,70
	94.058,80
Totaux	646.599,12

BILAN 1942

PASSIF

Dépôt des malades, compte général, solde	6.866,67
Compte arbre de Noël, solde	17.612,27
Compte fonds travail, solde	31.358.—
Fonds appareils électro-médicaux, solde	1.109,40
Fonds automobiles, solde	4.290,30
Compte Marie Quillet, solde	3.617,90
Compte dons et legs, solde	5.677,60
Fonds Castan	20.891,85
Legs Champrenaud, solde	22.561,30
Legs Grandthiévant, solde	1.271,15
Legs Dubois Frank, solde	201,20
Legs Montandon, solde	1.152,65
	55.373,65
Asile de Bel-Air, capital, solde	529.988,83
Totaux	646.599,12

RÉPUBLIQUE ET



POST TENEBRAS LUX

CANTON DE GENÈVE

Extrait des Registres du Conseil d'Etat

du 26 novembre 1943

Le Conseil d'Etat

Vu l'article 4 de la loi du 21 novembre 1900 sur l'organisation de l'Assistance publique médicale ;

Vu le rapport du contrôle des finances, du 6 octobre 1943, préavisant en faveur de l'approbation des comptes (exercice 1942) de l'Asile-clinique psychiatrique de Bel-Air ;

Arrête :

D'approuver, pour l'exercice 1942, le compte rendu administratif et financier de l'Asile-clinique psychiatrique de Bel-Air, et d'en autoriser l'impression.

Certifié conforme :

Le Chancelier : Marc BERGER.